

- I. Chers amis, je vous emmène en voyage. Nous allons explorer le sujet de la LOI et de ce qu'elle construit. Mais, quoi qu'il en soit, je vous promets de vous ramener ici si tout va bien.

Nous voyagerons à travers trois dimensions (un voyage en 3D comme on dit).

Les plans 1) **général**, 2) **particulier** et 3) **personnel**.

Selon l'anthropologie **GÉNÉRALE**, tout d'abord, nous savons qu'à tout groupe humain, toujours et partout, il aura fallu et il faut des lois. Des règles de vie en commun, pour structurer et construire une société. Il s'agit toujours de protéger – par elle – l'espèce, le groupe mais aussi l'individu. La loi m'oblige et me protège.

Exemple (entre tous): l'interdiction du meurtre. Si je n'ai pas le droit d'attenter à la vie de... personne n'a non plus droit d'attenter à la mienne.

Ces lois sociales, communes, sont édictées généralement, par des chefs, des souverains.

Et puis il y a des lois religieuses qui, elles, sont faites pour entretenir les rapports aux divinités. Rendre bénéfiques, propices, les divinités bienveillantes et éloigner celles qui seraient malveillantes. Ces dernières sont prescrites par des « **responsables (civils ou religieux) POUR MOI** ». Les unes et les autres n'ont pas toujours de rapports directs.

Chacun se trouve dans son domaine et on ne mélange pas. Et toutes ces lois sont le plus souvent énoncées à la troisième personne (neutre) « On ne doit pas, il faut que etc ». Elles sont faites d'interdictions comme de prescriptions. C'est encore très moderne !

- II. Voyons le **PARTICULIER** à présent. Il apparaît avec la civilisation à « religion révélée » Là il en va autrement.

Les lois (dans leur réceptions) ne sont plus perçues comme « édictées » par des hommes, mais **révélées** comme un **DON de Dieu**. Celui de sa Parole.

Dieu s'adresse alors à son « peuple-témoin » à la deuxième personne, comme à un « être collectif » : « *Ecoute Israël...* ». Un destinataire particulier.

Et c'est – en particulier – le « Pentateuque » les « 5 premiers livres bibliques ». Du premier, la Genèse, au dernier, le Deutéronome (« 2e loi »... je préfère « rappel à la loi », j'y reviendrai) que nous avons lu ce matin. En hébreu, vous le savez on appelle ces livres « TORAH ». « Loi » est ici une traduction insatisfaisante. Car Torah provient de la racine hébraïque « raha » (voir, faire voir, instruire).

Le premier de ces rouleaux, **Genèse** donc, plante le décor (si j'ose dire) au travers de son poème sur la Création, Il affirme que tout ce qui existe est un don de Dieu ! Dieu dit et la chose se met à exister. C'est par sa **Parole** que Dieu crée et surtout, il dit du bien de ce qui naît. Qui s'ouvre à la vie. Et même, peu importe que ce soit imparfait. Il bénit. La lumière, les créatures afin qu'elles prospèrent, se multiplient et emplissent la terre.

Et en hébreu, le Deutéronome est appelé « livre des Paroles ». Ces paroles touchent à toute vie et à tous les aspects de la vie. Elles sont faites pour protéger un lien. Une relation entre créatures et Créateur. Elles sont à la fois civiles et religieuses. Elles **CONSTRUISENT** un peuple-témoin, un « partenaire pour Dieu »

Nous connaissons bien les « Dix Paroles ». En fait, il y en a **613** ! Pourquoi 613 ? Parce qu'il y a **365** interdits et **248** obligations. Vous trouvez que c'est beaucoup ? Regardez l'épaisseur de notre Code Civil ! Le peuple particulier destinataire est choisi comme témoin. Et celui qui prononce la parole est le prophète, libérateur d'Israël. Le propos prophétique n'est pas de « prédire », mais de déduire. dans la lecture des causalités.

Moïse, récipiendaire des tables, confère donc son autorité au Deutéronome, qui est un **Rappel** de la Parole créatrice et protectrice, tardif dans l'histoire d'Israël (Moïse est mort depuis quelques cinq siècles à l'époque du début de la rédaction de ce « testament » qu'est son dernier discours. C'est pourquoi celui-ci s'achève par cette formule rappelant le don de Dieu : « *Choisis la vie, afin que tu vives, toi et toute ta descendance après toi. Choisis la bénédiction et non la malédiction* ».

Ce rappel était capital, essentiel, à l'heure où, après l'occupation assyrienne, puis les déportations babylonienne, on s'était retrouvé sous le joug des contraintes légales et religieuses rituelles dues aux « faux cultes » adoptés... un peu par force ... Et Le temps du temple étant éloigné, il fallait conserver et faire mémoire de cette Parole créatrice et

protectrice, pour continuer à exister comme peuple d'Israël. Rebâtir son identité et sa liberté.

III. Passons, à présent, du registre du particulier à celui du **PERSONNEL**.

L'évangile de Matthieu » présente les paroles du Christ et nous les restitue dans cette perspective. Comme s'il avait rédigé ce livre re-formateur du Deutéronome. Et il présente Jésus comme un nouveau Moïse.

Ici, la Parole de Jésus recrée. Matthieu s'adresse à des chrétiens venus du judaïsme et jugés comme « faux-frères », traîtres, par les Juifs qui s'enfermaient à nouveau dans l'observance des lois et sous le poids de leur carcan.

Comme Moïse, Jésus monte sur une montagne, comme pour indiquer que sa parole vient d'en haut !

Et là, il commence par des « béatitudes ». Comme Dieu à la création, il dit du bien, il bénit, ce qui correspond à la Parole. Il ne dit pas autre chose (c'est d'ailleurs le seul endroit dans le texte où Jésus emploie la forme « alla » (en grec = mais... au contraire). Ensuite, il dira plutôt : « moi donc, en effet ». (Là, je ne suis pas d'accord avec telles traductions qui emploient la même formule constamment : « Mais moi je vous dis », comme s'il apportait un « correctif »).

Jésus veut plutôt montrer le FOND de la Loi. Il dépasse la lettre. Vous le savez, **Montesquieu** disait (dans « l'Esprit des lois ») : « *Je ne considère pas tant le corps des lois. Ce que m'intéresse, c'est leur âme* ».

Jésus la révèle, cette âme, cet esprit, comme on lit à travers un mot imprimé sur du papier-bible à la lumière du jour que Dieu fait.

Jésus élucide (au sens vrai) la Loi ! Comme dans notre exemple : « *Tu ne tueras pas.* », alors que le meurtre est déjà présent, en germe, dans tel ressentiment. Tout ce qui briserait la relation, fomenterait division, est contraire à l'esprit de la Loi.

Il s'en prend aux ritualisations autant qu'aux aveugles obéissances formelles.

Ce qui rend prisonniers. Il veut rouvrir et libérer le sens et l'être. Le **construire**, recréer le témoin personnel responsable mais libre.

Pour cela, il le révèle, il est venu non pour abolir, mais **ACCOMPLIR** la loi. Pour en lever la « **malédiction** » (opposé donc de la bénédiction). Paul le soulignera encore aux chrétiens de Galatie (Gal 3,10-14). Sur la croix, Jésus dira « *Tout est accompli* ». La loi qui dénonçait, accusait, enfermait, condamnait est « endossée » par le Christ qui lève ainsi la malédiction qui nous surplombait.

Rentrons à présent à la « maison » et souvenons-nous des paroles de Luther reprenant Paul « Incapables d'aucun bien » et de Calvin sur les trois usages de la Loi qui a) elle construit, structure une société (c'est l'usage **général**). B) elle éduque moralement. Elle est pédagogie divine (c'est l'usage **particulier** qui appelle l'Eglise, édifie le peuple nouveau. C) elle procède de la sanctification. C'est-à-dire qu'elle découle de la Grâce inconditionnelle reçue (c'est la dimension **personnelle**). Elle appelle à témoigner.

Cette Parole créatrice et re-créatrice est la sagesse nouvelle dont parle Paul. Elle s'adresse à chacune et chacun comme à une pierre de l'édifice, afin que chacune, chacun participions au témoignage de cette Grâce, ayant été libéré et étant devenu responsable. A une telle Parole, nul besoin donc de faire des serments ou de servir des rites ! Il s'agit de l'accueillir librement et d'en témoigner. Ce sont ces trois tailleurs de pierre interrogés qui font la même chose, extraire une pierre d'un rocher. Le premier dit « Je taille la pierre ». Le second : « Je façonne un parpaing » et le troisième : « Je bâtis une église ».

Si nous voulons lui dire « OUI » disons-le et écartons les obligations dont Christ nous a libérés et qui seraient mal inspirées. Grâces soient rendues à Jésus-Christ, notre Sauveur et notre libérateur. **Amen**